MODALITÉS DE SAISINE

1.Complétion de la fiche saisine de l'EMAS et la transmettre par email A compléter par le chef d'établissement ou l'IEN



2.Étude des éléments par la commission de l'EMAS

3.Décision (ou non) d'intervention

Si oui : Élaboration d'un programme d'intervention à définir en équipe

Si non: Transmission des motifs du refus et des préconisations



NOS COORDONNÉES



emas.lekoklaya@kalitepouviv.fr



Dothémare 97139 Les Abymes



05.90.85.92.26



www.kalitepouviv.fr

LES PARTENAIRES









En route vers l'inclusion scolaire.



QU'EST CE QUE L'EMAS?

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005, instaurant le principe que tous les élèves en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier d'une scolarisation adaptée à leur singularité.

L'EMAS vise à renforcer l'école inclusive en soutenant les professionnels de l'Éducation Nationale de la maternelle au lycée et des collectivités en apportant une expertise et des ressources médico-sociales.

NOTRE ÉQUIPE

L'EMAS est rattachée à l'établissement médico-social "Complexe Lé Koklaya".

Notre équipe est composée d'une coordonnatrice administrative/ éducatrice spécialisée, une ergothérapeute, une psychologue.

L'EMAS travaille en lien avec d'autres dispositifs et s'appuient sur les compétences de nombreux partenaires.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

L'activité de l'EMAS s'adresse aux personnes répondant aux critères suivants :

- Équipe des établissements d'enseignements accueillant un élève en situation de handicap
- Équipe médico-sociale en apportant un appui à sa demande
- Équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH, collectivité, établissements accueillant public, syndicat de transport, collectivité,...

NOS MISSIONS

- Apporter appuis et conseils à tous les professionnels des écoles et des établissements scolaires
- Aider la communauté éducative à gérer des situations difficiles
- Proposer actions de sensibilisation/ intervention/ formation, auprès des professionnels accueillants des enfants en situation de handicap
- Travailler en partenariat avec la MDPH en apportant un conseil aux équipes pluridisciplinaires

Il n'y a aucune action directe auprès de l'élève.

